



PRESTATIONS ET TARIFS 2026-2027

GENERALITES :

Une facture annuelle vous sera adressée avant fin septembre.

Pour valider l'inscription définitivement, un acompte de 125 € doit être réglé via Ecole Directe impérativement avant fin juin, et sera déduit de la facture annuelle ; dans l'hypothèse d'un désistement, l'établissement se réserve le droit de conserver ce montant.

L'établissement est habilité à recevoir des élèves boursiers.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.

Si vous avez opté pour le prélèvement automatique, la procédure sera automatiquement reconduite l'an prochain ; dans le cas d'un nouveau prélèvement ou d'un changement de RIB, merci d'effectuer les modifications via ECOLE DIRECTE.

CONTRIBUTION FAMILIALE :

Il s'agit d'un forfait annuel réparti sur 10 mois de septembre à juin, soit par mois :

- Lycée Général : 125.66 €
- Lycée Professionnel : 80.60 €
- Lycée Technologique : 125.66 €
- BTS : 119.82 €

Les périodes de stage et autres absences dues à l'organisation de l'établissement, dont les voyages et sorties scolaires, ne sont pas décomptées.

RESTAURATION :

A partir de septembre, le self sera fermé le mercredi midi.

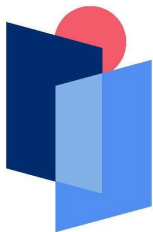
Il existe deux modes de règlement : la facturation annuelle via le prélèvement automatique et le porte-monnaie.

Mis à disposition par l'établissement, le porte-monnaie ECOLE DIRECTE permet l'accès aux prestations annexes et sandwiches, et doit être approvisionné par vos soins tout au long de l'année ; son utilisation suppose un solde CRÉDITEUR.

Afin de faire évoluer l'offre de restauration scolaire, une nouvelle organisation tarifaire est proposée et repose sur deux formules distinctes de Demi-Pension :

Éléments	Formule 1 – Repas Complet	Formule 2 – Plat chaud unique
Contenu	Entrée + plat + dessert du jour	Plat chaud uniquement
Tarif	7,90 €	5,00 €
Inscription	DP 2 jours fixes <i>ou</i> DP 4 jours fixes	DP 2 jours fixes <i>ou</i> DP 4 jours fixes
Mode de règlement	Facturation au forfait	Facturation au forfait
Tarif mensuel DP 2 jours fixes / 10 mois	54,12 €	34,25 €
Tarif mensuel DP 4 jours fixes / 10 mois	108,24 €	68,50 €

Le montant correspondant au statut DP 2 ou DP 4 apparaîtra sur la facture annuelle et sera prélevé sur votre compte.



Lycée
Frémont
Les Rosiers
Lisieux

EXTERNAT ET PRODUITS ANNEXES :

Les élèves externes ne pourront plus apporter leur repas pour des raisons sanitaires et sécuritaires.

Néanmoins, des sandwiches sont en vente au prix de 4,20 € et doivent être commandés et réglés via le porte-monnaie lors de la pause du matin ; le repas occasionnel complet (Entrée-plat-dessert) est aussi possible, soit 11 €.

Des produits annexes restent également proposés à la vente : boissons, chips, pâtisseries, et autres ; ces produits ne sont pas inclus dans les forfaits de restauration, et doivent donc être réglés via le porte-monnaie,

STATUT DES ELEVES :

Au 15 septembre, le choix devient définitif ; il est toutefois possible d'opter pour le statut DP en cours d'année.

Tout trimestre commencé est dû, y compris en cas d'exclusion sur décision de l'établissement.

PRESTATIONS AUTRES :

APEL par famille (facultatif) : 20 €

Casier en location : 25 € + un chèque de caution de 15 €.